

## ■ COURTRY

### DISCORDE. Ils demandent la réouverture du boulodrome, le maire refuse

L'association ABCourtry veut jouer à la boule lyonnaise, mais le maire a dit « non, pas dans le boulodrome ». Le conflit qui oppose cette association courtytienne et le maire, Xavier Vanderbise (LR), n'est pas nouveau.

Le maire a pris un arrêté municipal le 9 mars 2017 qui a été appliqué le 3 juillet 2017, interdisant l'accès au boulodrome. Xavier Vanderbise invoque une remise aux normes obligatoire du bâtiment, vieux de quarante ans, situé rue Charles Van Wynegene.

« Nous ne pouvons pas rester sans réagir », confie l'association ABCourtry. Le club a donc décidé de porter cette affaire devant le tribunal administratif de Melun, en mai 2017. Le délibéré du 25 octobre a annulé l'arrêté municipal et le maire a été condamné à verser 1 500 € à l'association. « Comme le maire n'a pas fait appel de cette décision dans les deux mois qui ont suivi, nous devrions aujourd'hui pouvoir jouer dans le boulodrome », explique l'association.

### « Ils n'ont qu'à jouer à l'extérieur »

Pourtant ce n'est toujours pas le cas. Les portes du boulodrome sont soudées, impossible d'y avoir accès. Comme il y a deux ans, le maire justifie toujours cette fermeture pour des problèmes de mise aux normes. « Le bâtiment n'est plus aux normes et on ne peut pas faire les réparations, donc c'est comme ça », lâche Xavier Vanderbise.

Pour le club, ces explications sont des excuses pour fermer le boulodrome. « On nous reproche d'avoir mis des cadenas sur les issues de secours mais c'était juste



Les licenciés du club ABCourtry n'ont plus accès au boulodrome de Courtry, ils jouent à Mitry-Mory cette saison. (Photo d'archives)

pour nous protéger des intrusions. Le jour des compétitions, nous enlevons les cadenas. On nous dit qu'un câble est mal accroché mais c'est la mairie qui a fait faire ces travaux. Ensuite, on nous explique que le toit est fragile, pourtant on nous a laissés finir la saison sous ce toit », ajoute l'ABCourtry.

Cet équipement de onze aires de jeux est donc inaccessible mais le maire explique « qu'ils n'ont qu'à jouer sur les terrains extérieurs qui sont libres d'accès ». Une compensation qui ne convient pas aux boulistes. « Nous ne pouvons pas jouer l'hiver et encore moins organiser des compé-

titions. Nous avons pris une licence au boulodrome de Mitry-Mory. »

### Un équipement sportif

Pour l'heure, la situation est au point mort et « se règle en justice », ajoute Xavier Vanderbise. L'association est en attente et veut jouer mais ils ne sont pas certains que le boulodrome rouvrira un jour. Le maire affirme que « cet espace restera un équipement sportif mais peut-être pas uniquement un boulodrome. Il n'y aura pas de travaux en 2019 ».

M.D.

## ■ VAIRES-SUR-MARNE

### NUISANCE. Les maisons vibrent depuis la construction du mur anti-bruit

Le long des voies ferroviaires de Vaires-sur-Marne, un mur anti-bruit a été construit en 2016 à la demande des riverains. Ils ont réclamé cette protection afin de limiter les nuisances sonores des dizaines de trains qui passent toutes les heures sur ces voies.

SNCF Réseau a donc réalisé les travaux pour protéger les



ganisées et cela a permis à SNCF Réseau de réaliser et de présenter les résultats d'une première étude qui a été faite en 2017. Celle-ci révèle qu'il y a bien des vibrations dans plusieurs habitations. Une seconde étude est en cours pour chercher l'origine de ces vibrations.

Le premier rapport démontre

## ■ VAIRES

### → Deux défibr

La Ville, avec Assurances diaques. La équipée d'u hall d'accue Ces deux n déjà installé d'un défibr mente cons

## LA FÊTE P

La fête forain Cossec, rue de ouverte de 14 Il y a des ma ponneuses... Speed Extrém Les mercredi acheté, 1 tick

## ■ EN BR

■ BROU-S Grand débat. disposition de la Vous pouvez au les transmettan

Seniors. Mercr jeux avec les en J-B Clément à 01 64 26 66 66

■ COURTR Patinoire. L'es jusqu'au 10 ma

## ■ VAIRES-

Grand débat. doléances sur le l'accueil de l'H de la mairie du 17 h 30 et le sa